

Étude longitudinale du développement des enfants du Québec

Volume 9, fascicule 10 | Mai 2026



Bien-être au travail à 25 ans : associations avec les facteurs personnels et professionnels

Description des variables

Facteurs personnels

Statut d'étudiant ou d'étudiante à 25 ans

Cette variable a été construite à partir de deux choix de réponses d'une question : « Actuellement, fréquentez-vous une école ou un établissement scolaire (ex. : école secondaire, collège, université, autre) ? » Les choix de réponse étaient : Oui, en personne ; Oui, à distance ; Non. La variable dérivée a deux catégories : 1) Est aux études au moment de l'enquête (à distance ou en personne) ; 2) N'est pas aux études au moment de l'enquête.

Niveau de scolarité le plus haut atteint à 25 ans

Cette variable mesure le plus haut niveau de scolarité atteint par le jeune au volet 2023 de l'ELDEQ 1. Elle se base sur la question suivante : « Quel est le plus haut niveau d'études dans lequel vous avez suivi des cours ? ». Pour les besoins de l'analyse, les choix de réponses ont été regroupés en deux catégories : 1) Études secondaires, professionnelles ou autres qualifications de niveau secondaire ; 2) Études collégiales (préuniversitaire, technique, formation créditée, etc.) ou universitaires.

Lieu de naissance de la mère

Le lieu de naissance de la mère du jeune, demandé lors de la première collecte de l'ELDEQ 1 lorsque le jeune avait 5 mois (en 1998 environ), et été recodé en deux catégories : 1) Au Canada ; et 2) Hors du Canada.

Perception de sa situation économique par rapport aux autres personnes du même âge à 25 ans

Le jeune devait exprimer sa perception de sa situation financière par rapport aux autres jeunes du même âge à partir des réponses suivantes : « Je me considère comme à l'aise financièrement » ; « Je considère que j'ai suffisamment d'argent pour répondre à mes besoins fondamentaux » ; « Je considère que je n'ai pas suffisamment d'argent pour répondre à mes besoins fondamentaux » ; « Je me considère comme pauvre » ; « Je me considère comme très pauvre ». Aux fins de l'analyse, dans ce fascicule, on considère qu'un jeune se perçoit comme pauvre lorsqu'il déclare ne pas avoir suffisamment d'argent ou se considère comme pauvre ou très pauvre.

Sentiment de solitude à 25 ans

Cette variable a été construite à partir des réponses obtenues dans l'échelle abrégée de Hughes et autres (2004). Le jeune devait indiquer le sentiment ressenti au cours des deux semaines précédant l'étude pour les questions suivantes : 1) « Avez-vous ressenti un manque de compagnie ? » 2) « Vous êtes-vous senti(e) laissé(e) de côté ? » 3) « Vous êtes-vous senti(e) isolé(e) des autres ? ». Les choix de réponse étaient : « Presque jamais », « Parfois » et « Souvent ». Une échelle de 0 à 6 a été établie à partir de ces réponses. Les jeunes ont ensuite été regroupés selon que leur score se trouvait ou non dans le tiers supérieur.

Importance accordée au travail à 25 ans

Nous avons utilisé la question sur l'importance du travail dans la vie, mesurée à partir d'une question adaptée de l'étude Transition from Education to Employment (TREE) (Transitions from Education to Employment 2016) pour mesurer la perception de l'importance du travail. Elle se lit comme suit : À quel point vos activités professionnelles (votre travail) sont-elles importantes dans votre vie ? Les choix de réponses offerts étaient : « Très important » ; « Important » ; « Ni important, ni pas important » ; « Pas important » ; « Pas du tout important ». Les deux premiers choix ont été regroupés pour avoir un groupe de personnes qui accordaient une grande ou très grande importance à leur travail. Les autres choix de réponses ont été utilisés pour former le groupe de personnes qui accordaient une faible importance au travail.

Statut socioéconomique moyen de la famille lorsque le jeune avait 13 ans, 15 ans et 17 ans

Le statut socioéconomique est une variable construite par l'Institut de la statistique du Québec à l'aide de la méthode mise au point par J. Doug Willms de l'Université du Nouveau-Brunswick. Il est basé sur cinq sources : le niveau de scolarité de la personne qui connaît le mieux l'enfant (PCM) et de son conjoint ou sa conjointe, s'il y a lieu, le prestige de la profession de la PCM et du conjoint ou de la conjointe, s'il y a lieu, et le revenu du ménage. L'échantillon a ensuite été divisé en quintiles, puis en deux catégories : 1) du moins favorisé au relativement favorisé (quintiles 1 à 4) ; 2) le plus favorisé (quintile 5).

Pour plus de détails sur la construction de cet indice, se référer au document [Variables dérivées de l'ELDEQ 1998-2015](#) (p. 57 à 59) disponible sur le site Web de l'ELDEQ 1.

Satisfaction de sa vie sociale à 25 ans

La satisfaction de sa vie sociale a été mesurée grâce à la question « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre vie sociale, c'est-à-dire vos relations avec les gens qui vous entourent (parents, amis, connaissances) ? ». Les choix de réponses proposées étaient : « Très satisfait(e) » ; « Satisfait(e) » ; « Ni satisfait(e), ni insatisfait(e) » ; « Insatisfait(e) » ; « Très insatisfait(e) ». Les choix « Très satisfait(e) » et « Satisfait(e) » ont été regroupés pour représenter les personnes qui étaient satisfaites ou très satisfaites. Les gens qui ont opté pour l'un des trois autres choix ont formé le groupe des personnes qui étaient insatisfaites de leur vie sociale.

Situation résidentielle principale au moment de l'enquête à 25 ans

Cette variable est construite à partir des réponses obtenues à un énoncé sur la situation résidentielle principale du jeune au cours des douze mois précédant l'enquête. Les choix de réponse suivants étaient proposés : « J'ai vécu régulièrement... » 1) « avec mes deux parents, qui vivaient ensemble » ; 3) « avec ma mère, qui vivait sans conjoint(e) » ; 4) « avec ma mère, qui vivait avec un(e) conjoint(e) » ; 5) « avec mon père, qui vivait sans conjoint(e) » ; 6) « avec mon père, qui vivait avec un(e) conjoint(e) » ; 7) « seul(e) » ; 8) « à l'extérieur du foyer de mes parents avec quelqu'un d'autre » ; 9) « autre(s) situation(s) ». Les réponses ont été regroupées pour distinguer deux catégories : 1) Vit seul(e) ; 2) Ne vit pas seul(e).

Taille du secteur de résidence à 25 ans

Afin de déterminer le secteur de résidence du jeune, on a utilisé le code postal de son adresse de correspondance afin de le classer selon la délimitation des régions métropolitaines de recensement (RMR) et d'agglomérations de recensement (AR) de 2016 de Statistique Canada. La RMR est un territoire statistique formé par une ou plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un noyau d'au moins 50 000 habitants. Elle doit compter une population totale d'au moins 100 000 habitants (Statistique Canada 2022). L'AR est un territoire statistique formé par une ou plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un noyau d'au moins 10 000 habitants (Statistique Canada 2022). Les régions situées à l'extérieur d'une RMR ou d'une AR sont classées dans la catégorie des régions rurales. Elles comprennent les communautés de moins de 1000 habitants ou ayant une densité de population inférieure à 400 habitants au kilomètre carré. Pour la présente analyse, cette variable a été regroupée en quatre catégories : 1) RMR de Montréal ; 2) Autre RMR ; 3) AR de 10 000 habitants ou plus ; 4) Région rurale.

Niveau de soutien social à 25 ans

Cette variable est construite à partir des réponses obtenues à la version anglaise de 10 items de l'Échelle de provisions sociales de Cutrona et Russell (1987) et la version québécoise a été validée par Caron (1996). Le jeune devait indiquer dans quelle mesure chacun des 10 énoncés suivants décrit ses relations avec les autres : 1) « Il y a des personnes sur qui je peux compter pour m'aider en cas de réel besoin » ; 2) « Il y a des personnes qui prennent plaisir aux mêmes activités sociales que moi » ; 3) « J'ai des personnes proches de moi qui me procurent un sentiment de sécurité affective et de bien-être » ; 4) « Il y a quelqu'un avec qui je pourrais discuter des décisions importantes qui concernent ma vie » ; 5) « J'ai des relations où ma compétence et mon savoir-faire sont reconnus » ; 6) « Il y a une personne fiable à qui je pourrais faire appel pour me conseiller si j'avais des problèmes » ; 7) « J'ai l'impression de faire partie d'un groupe de personnes qui partagent mes attitudes et

mes croyances » ; 8) « Je ressens un lien affectif fort avec au moins une autre personne » ; 9) « Il y a des gens qui admirent mes talents et mes habiletés » ; 10) « Il y a des gens sur qui je peux compter en cas d'urgence ». Les choix de réponse étaient les suivants : « Tout à fait d'accord » ; « D'accord » ; « En désaccord » ; « Tout à fait en désaccord ». À partir des réponses obtenues, une échelle prenant des valeurs de 0 à 30 a été construite. La distribution est asymétrique vers la droite. Aux fins des analyses, les scores ont été regroupés en terciles, puis en deux catégories : 1) Niveau de soutien plus faible (tercile 1 – score de 0 à 26) ; 2) Niveau de soutien modéré ou plus élevé (terciles 2 et 3 – scores de 27 à 30).

Niveau de résilience à 23 ans

La résilience a été mesurée en 2021, lorsque les jeunes avaient environ 23 ans, grâce à la version à 10 items de l'échelle de Connor-Davidson Resilience Scale (CD-RISC)(Connor et Davidson 2003). Cette échelle est un outil psychométrique conçu pour évaluer la capacité d'un individu à faire face à l'adversité, au stress, aux épreuves ou aux traumatismes, et à rebondir malgré ces difficultés. Cette échelle, protégée par des droits d'auteur, n'est pas présentée en détail dans ce fascicule. Elle comporte dix questions qui décrivent les sentiments ressentis dans différents contextes d'adversité. Pour chaque question, les participants et participantes doivent décrire la fréquence des sentiments en choisissant parmi les choix suivants : « Jamais » ; « Presque jamais » ; « Parfois » ; « Assez souvent » ; « Souvent ». Un score a été calculé à partir des questions et des choix de réponses. Un score élevé représente un bon niveau de résilience. Dans le cadre de la présente analyse, une résilience faible a été définie pour les gens dont le score était dans le quintile inférieur, alors que ceux qui avaient un score dans les autres quintiles ont été regroupés pour représenter les gens ayant une résilience modérée ou élevée.

Facteurs liés au travail

Niveau de bien-être au travail à 25 ans

Le niveau de bien-être au travail des jeunes à 25 ans représente la variable d'intérêt. Pour les jeunes ayant occupé un emploi dans le mois précédant l'enquête, cet indicateur a été mesuré pour l'emploi principal, grâce à l'échelle de Gilbert et Malo (2017). Cette échelle porte sur la fréquence à laquelle neuf situations sont vécues dans le milieu de travail, par exemple : « J'ai le goût d'entreprendre plein de choses » ; « je me sens apprécié(e) des autres » ; « je trouve mon travail stimulant » ; « j'éprouve du plaisir dans mes relations ». Le niveau de bien-être au travail est estimé à partir du score moyen allant de 1 (« Jamais ») à 7 (« Toujours »), provenant des réponses pour l'ensemble des questions (Gilbert et Malo 2017). Il est considéré comme étant élevé lorsque le score est égal ou supérieur à 5, alors qu'il est peu élevé si le score est inférieur à 5.

Travail depuis le début de l'année scolaire à 13 ans ou à 15 ans

Cette mesure a été estimée à partir des variables TRA_Q1, TRA_Q1A et TRA_Q1B des volets E14 (environ 13 ans) et E16 (15 ans), qui permettent d'établir si le jeune a travaillé ou non pour un employeur ou a effectué ou non des petits travaux tout en étant payé, depuis le mois de septembre, soit le début de l'année scolaire.

Revenu de travail déclaré en 2023 (environ 25 ans)

À partir des fichiers de Revenu Québec extraits en septembre 2024 grâce à une entente avec l'Institut de la statistique du Québec, le revenu de travail déclaré a été calculé pour l'année fiscale 2023 lorsque le jeune avait environ 23 ans. Le revenu de travail a été estimé à partir des revenus d'emploi déclarés par le jeune (ligne L101 de la déclaration de revenus du particulier) ou par l'employeur (case A du relevé 1) et des revenus d'entreprise, d'agriculture, de pêche, de profession ou de commission, ici appelés « travail autonome » (lignes LL22, LL23, LL24, LL25, LL26 et LL30 de la déclaration de revenus). Ces revenus de travail ont ensuite été recodés en deux catégories : 1) Inférieur à 25 000 \$; 2) Égal ou supérieur à 25 000 \$.

Nombre d'années avec un revenu d'un emploi formel durant l'année fiscale entre 2011 (environ 13 ans) et 2023 (environ 25 ans)

Le nombre d'années avec un revenu d'emploi salarié ou de travail autonome entre 2011 (lorsque le jeune avait environ 13 ans) et 2023 (lorsque le jeune avait environ 25 ans) a été estimé à partir des fichiers de Revenu Québec extraits en septembre 2024 grâce à une entente avec l'Institut de la statistique du Québec. Le revenu d'emploi salarié a été repéré à partir des revenus d'emploi déclarés par le jeune (ligne L101 de la déclaration de revenus du particulier) ou par l'employeur (case A du relevé 1), alors que le revenu de travail autonome provenait des lignes LL22, LL23, LL24, LL25, LL26 et LL30 de la déclaration de revenus.

Travailler à son compte à 25 ans

Cet indicateur a été calculé à partir de la question TRV_Q01A, « Au cours du dernier mois, avez-vous occupé au moins un emploi rémunéré (pour un employeur ou pour l'entreprise familiale) ou travaillé à votre compte (autonome, consultant, pigiste ou entrepreneur) ? ». Les choix de réponses étaient : « Employé salarié » ; « À mon compte » ; « Employé salarié et à mon compte ». Les choix ont été regroupés pour distinguer les personnes qui étaient uniquement salariées, des gens qui travaillaient à leur compte, avec ou sans emploi salarié.

Possibilité d'avoir un horaire flexible à 25 ans

La possibilité pour un jeune d'avoir un horaire flexible dans le cadre de son emploi principal a été mesurée par l'énoncé TRV_Q20b, « Indiquez si les situations décrites ci-dessous s'appliquent à vous dans le cadre de votre emploi principal. J'ai un horaire flexible qui me permet de choisir mon horaire de travail ». Les choix de réponses étaient « Oui » et « Non ».

Historique de blessures au travail à 25 ans

Le fait pour un jeune d'avoir subi une blessure dans le cadre de son emploi principal a été mesuré par la question TRV_Q23, « Avez-vous déjà été blessé(e) en travaillant à votre emploi principal ? » Les choix de réponses étaient « Oui » et « Non ».

Perception de son niveau de qualification pour l'emploi principal à 25 ans

Cet indicateur a été estimé à partir de la question TRV_Q39A, qui porte sur la perception du niveau de qualification pour l'emploi principal occupé, compte tenu de l'expérience, du niveau de scolarité et de la formation reçue. Les choix de réponses étaient : « Je suis surqualifié(e) » ; « Je suis adéquatement qualifié(e) » ; « Je suis sous-qualifié(e) ». Dans le cadre de la présente analyse, qui porte sur le bien-être au travail, les deux derniers choix de réponses ont été regroupés pour distinguer les personnes qui sont surqualifiées dans leur emploi.

Domaines d'emploi à 25 ans

Les principales tâches liées à l'emploi principal déclarées par le jeune sont associées à différents groupes professionnels selon la Classification nationale des professions de 2016 (Statistique Canada 2018). Ces groupes professionnels ont ensuite été classés en 8 grands domaines d'emplois : 1) Gestion, affaires, finance et administration ; 2) Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés ; 3) Santé ; 4) Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux ; 5) Arts, culture, sports et loisirs ; 6) Ventes et services ; 7) Métiers, transport, machinerie ; 8) Ressources naturelles, agriculture, fabrication et services d'utilité publique. Le travail exercé dans le domaine des ventes et services ou dans celui de la santé fait l'objet des analyses de la présente publication.

Nombre d'heures travaillées par semaine dans l'emploi principal à 25 ans

Le nombre d'heures travaillées par semaine dans l'emploi principal a été mesuré par la question TRV_Q13, « Au cours du dernier mois, combien d'heures avez-vous travaillées en moyenne par semaine à votre emploi principal ? ». Le nombre d'heures travaillées a ensuite été catégorisé selon qu'il se situe à « moins de 30 heures » ou à « 30 heures ou plus » par semaine.

Ancienneté en l'emploi à 25 ans

L'ancienneté dans l'emploi principal a été mesurée par la question TRV_Q07, « Depuis combien de temps occupez-vous votre emploi principal ? ». L'ancienneté a ensuite été catégorisée selon une ancienneté de « Moins de 12 mois » ou de « 12 mois et plus ».

Soutien du superviseur dans la réalisation de son travail à 25 ans

Le soutien du superviseur au travail dans le cadre de l'emploi principal a été estimé à partir de la question suivante, tirée de *l'Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi, de santé et sécurité du travail* (EQCOTESST) (Institut de la statistique du Québec 2010) : « Mon supérieur immédiat facilite la réalisation du travail ». Les choix de réponses allaient de 1 (« Fortement en désaccord ») à 4 (« Fortement d'accord »). Les répondants pouvaient indiquer ne pas avoir de supérieur. Les catégories de réponses ont été regroupées pour distinguer les gens qui bénéficiaient seulement d'un faible soutien (fortement en désaccord ou en désaccord avec l'énoncé), de ceux qui avaient un soutien adéquat (d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé) ou de ceux qui n'avaient pas de superviseur.

Tension avec le public au travail à 25 ans

La tension ressentie par un jeune dans le cadre de son emploi principal lorsqu'il travaille avec le public a été mesurée grâce à la question suivante, adaptée du questionnaire de EQCOTESST (Institut de la statistique du Québec 2010) : « Dans votre emploi principal, à quelle fréquence vivez-vous des situations de tension dans vos rapports avec le public (clients, élèves, patients, etc.) ? ». Les choix de réponses étaient : « Je ne travaille pas avec le public » ; « Jamais » ; « Rarement » ; « Souvent » ; « Très souvent ». Un regroupement a été fait pour distinguer les jeunes qui : 1) Ne travaillaient pas le public ; 2) Ceux qui travaillaient avec le public, mais ressentaient rarement ou jamais de la tension avec celui-ci ; et 3) Ceux qui ressentaient souvent ou très souvent de la tension avec le public.

Douleur ou fatigue musculaire fréquente au travail à 25 ans

La présence de douleur ou de fatigue musculaire au travail dans le cadre de son emploi au travail a été estimée à partir de cette question : « Généralement après avoir travaillé à votre emploi principal, à quelle fréquence ressentez-vous des douleurs ou de la fatigue musculaire par exemple au dos, aux membres supérieurs, aux jambes, etc. ? ». Les choix de réponses étaient : « Jamais » ; « De temps en temps » ; « Souvent » ; « Tout le temps ». Les personnes ont été regroupées selon qu'elles ne ressentaient jamais de douleur ou de fatigue musculaire, qu'elles en ressentaient juste de temps en temps ou qu'elles en ressentaient souvent ou tout le temps.

Adéquation de l'emploi principal avec les études à 25 ans

L'adéquation de l'emploi principal avec les études a été estimée à partir d'une question adaptée des enquêtes Relance (Les enquêtes Relance au secondaire et au collégial, Ministère de l'Éducation du Québec 2001, question 2.1.). Elle se lit comme suit : « À votre avis, votre emploi principal est-il fortement lié, en partie lié, peu ou pas du tout lié à vos études actuelles ? ». Les choix de réponses étaient :

« Fortement lié » ; « En partie lié » ; « Peu lié » ; « Pas du tout lié ». Les choix de réponses ont été regroupés de sorte à obtenir un groupe de personnes pour qui l'emploi était fortement ou en partie lié à leurs études et un autre groupe de personnes pour qui l'emploi était peu ou pas lié à leurs études.

Lien entre l'emploi principal et le plan de carrière à 25 ans

Le lien entre l'emploi principal et le plan de carrière a été estimé à partir de la question « Laquelle parmi les options suivantes décrit le mieux votre emploi actuel ? ». Les choix de réponse qui s'offraient aux jeunes étaient : « Cet emploi fait partie de mon plan de carrière à long terme » ; « Cet emploi est en préparation de mon plan de carrière à long terme » ; « Cet emploi n'est pas relié à mon plan de carrière à long terme » ; « Je n'ai pas de plan de carrière à long terme ». En raison de la fréquence observée pour les choix de réponses, les deux derniers choix ont été regroupés. La question permet donc de distinguer les personnes qui avaient 1) Une absence de plan de carrière ou un emploi sans lien avec le plan de carrière ; 2) Un emploi qui est en préparation du plan de carrière ou encore 3) Un emploi qui fait partie du plan de carrière.

Références bibliographiques

- CARON, J. (1996). « L'Échelle de provisions sociales : une validation québécoise », *Santé mentale au Québec*, [En ligne], vol. 21, n°2, p. 158-180. doi : [10.7202/032403ar](https://doi.org/10.7202/032403ar). (Consulté le 13 jan. 2026).
- CONNOR, K. M., et J. R. T. DAVIDSON (2003). "Development of a new resilience scale: The Connor-Davidson Resilience Scale (CD-RISC)", *Depression and anxiety*, [En ligne], vol. 18, n°2, p. 76-82. doi : [10.1002/da.10113](https://doi.org/10.1002/da.10113). (Consulté le 17 février 2026).
- CUTRONA, C. E., et D. W. RUSSELL (1987). "The provisions of social relationships and adaptation to stress", *Advances in personal relationships*, vol. 1, n°1, p. 37-67.
- GILBERT, M.-H., et M. MALO (2017). "Psychological Health at Work: A Measurement Scale Validation", *Oral presentation 18th European Congress of Work and Organizational Psychology*, Dublin, Irlande.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Questionnaire EQCOTESST - Français, Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi, de santé et sécurité du travail (EQCOTESST)*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 39 p., [statistique.quebec.ca/fr/fichier/questionnaire-eqcotesst.pdf] (Consulté le 13 avril 2026).
- STATISTIQUE CANADA (2018). *Classification nationale des professions (CNP) 2016 Version 1.1*, [En ligne], produit n°12-583-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 1083 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/12-583-x/12-583-x2018001-fra.pdf?st=4nlk-Vk3] (Consulté le 11 juin 2025).
- STATISTIQUE CANADA (2022, mise à jour le 9 février 2022). *Région métropolitaine de recensement (RMR) et agglomération de recensement (AR)*, [En ligne]. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-195-x/2021001/geo/cma-rmr/cma-rmr-fra.htm] (Consulté le 14 janvier 2023).
- TRANSITIONS FROM EDUCATION TO EMPLOYMENT (2016). *Transitions from Education to Employment, Cohort 1 – 2000-2014 [Dataset]. Version 1.0.0 (question P5)*. [En ligne], University of Bern. Lausanne, Distributed by FORS, (Consulté le 2 avril 2025).

La collection *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ) est produite par la Direction des études longitudinales.

Ce fascicule ainsi que le contenu des rapports de la première édition de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ 1) se trouvent sur le site Web de l'ELDEQ 1 (www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca) sous l'onglet « Publications ».

Principaux partenaires financiers de l'ELDEQ :

- Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
- Fondation Lucie et André Chagnon
- Institut de la statistique du Québec
- Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail
- Ministère de l'Éducation
- Ministère de l'Enseignement supérieur
- Ministère de la Famille
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Notice bibliographique suggérée

TU, Mai Thanh (2026). « Bien-être au travail à 25 ans : associations avec les facteurs personnels et professionnels. Description des variables », *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ) – De la naissance à l'âge adulte*, [En ligne], vol. 9, fascicule 10, mai, Institut de la statistique du Québec, 1-6 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/eldeq-bien-etre-travail-25-ans-facteurs-personnels-professionnels-variables.pdf]

Ce document a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Mai Thanh Tu

Direction des études longitudinales :

Nancy Illick

Avec la collaboration de :

Édouard Boutin (jusqu'à janvier 2025)
Direction des études longitudinales

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cjd@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2026
ISBN 978-2-555-03967-4 (en ligne)

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2026

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction